

***Comme le souhaitent depuis longtemps les CCEE... et si la parole venait aujourd'hui du Sud !
D'autant qu'il existe des solutions aux dérèglements climatiques.
Ce qu'il faut c'est la volonté politique et l'action.***

Lettre ouverte

*De la société civile organisée au sein des Conseils de la culture de l'éducation et de l'environnement
des régions d'Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Mayotte, La Réunion) au*

Président de la République française

Alors que la France accueille, lors de la COP 21, plus de cent chefs d'États, afin de conclure un accord universel, historique pour le climat qui soit équitable et solidaire avec les populations les plus vulnérables,

Nous, représentants de la société civile organisée des régions d'Outre-Mer, réunis en conférence permanente à Paris le 18 novembre 2015, demandons au Président de la République française que la parole des Conseils de la culture, de l'éducation et de l'environnement des régions d'Outre-mer soit entendue.

Parce que l'Outre-mer français :

- représente la France dans sa diversité : environnementale, géographique, ethnique, historique, culturelle, culturelle ;
- constitue des espaces de mondialisation avancée où les sociétés métisses doivent faire face à un essor démographique important, tout en essayant de concilier, à la fois, développement économique et préservation de la biodiversité ;
- est vulnérable face au changement climatique du fait de leur insularité pour la plupart ;
- est économiquement fragile, à cause de la forte dépendance aux transferts publics hexagonaux et européens, essentiellement Nord/Sud, qui freinent un véritable développement endogène durable et maîtrisable ;
- demeure l'interface de la France avec les autres pays du Sud ;

La France, pour faire face aux défis dus aux changements climatiques, doit plus que jamais s'appuyer :

- sur ses territoires ultramarins qui peuvent être non seulement des sentinelles du changement climatique, mais aussi des espaces de recherche où toutes les initiatives locales relatives à la lutte contre le réchauffement climatique pourraient être expérimentées, modélisées et ensuite exportées ;
- sur la société civile organisée qui en émane. En effet, celle-ci, force de proposition et d'innovation, auprès des institutions nationales, régionales, départementales et communales, peut accompagner une modification profonde des comportements sociétaux et une plus grande et meilleure compréhension des enjeux fondamentaux en promouvant l'éducation à l'environnement vers un développement durable et maîtrisable.

Les CCEE demandent :

- d'adopter cette transition écologique en favorisant une économie bas-carbone et en orientant les investissements vers l'essor des énergies nouvelles et l'efficacité énergétique ;
- de s'engager à lutter contre la dégradation de la planète, en recourant à des modes de production, de gestion et de consommation durables de ses ressources naturelles ;
- d'éliminer la pauvreté et la faim dans toutes leurs dimensions.

Les CCEE réclament également le soutien financier du développement bas-carbone pour les pays les plus fragiles face aux changements climatiques. Ils préconisent, en particulier, la mise en œuvre de solutions permettant aux populations vulnérables de vivre pleinement leur existence et de satisfaire leurs besoins essentiels tels que s'instruire, se former, se cultiver, se nourrir, se loger. L'accès à l'énergie propre et à l'eau potable, à l'agriculture durable ou encore à l'habitat bioclimatique doit favoriser leur résilience et leur adaptation face aux évolutions des conditions climatiques.

Plus globalement, pour que la mobilisation en faveur de la préservation du climat soit un catalyseur d'équité et de fraternité entre les peuples du monde entier, les conseils appellent à un élan historique pour la conclusion d'un accord ambitieux qui inscrive l'humanité sur la voie de la solidarité climatique.

Les Présidents des CCEE de Guadeloupe, de Guyane, de Mayotte et de La Réunion